

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22248**

Intitulé

MASTER : MASTER à finalité Recherche et Professionnelle - Arts, Lettres, Langues - Mention : Lettres - Spécialité: Théories et pratiques des arts vivants : Danse, Musique, Théâtre, Ethnologie des arts vivants

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|---|---|
| Université Nice Sophia Antipolis, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER | Président de l'université Nice Sophia Antipolis, Recteur de l'académie de Nice |

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

133 Musique, arts du spectacle, 134 Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes, 134g Art et patrimoine ; Art et communication

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Enseignement et recherche universitaire

Enseignement et recherche artistique

Organisation et administration dans les institutions culturelles concernant les arts vivants (production, diffusion, communication, relation avec les publics...)

Coordination de projets artistiques dans des milieux professionnels tels l'éducation, l'animation, la médiation, la santé, l'aide social...

Transmission des pratiques artistiques

Direction artistique et programmation (spectacles, concerts, festivals...)

Chargés de mission dans les collectivités territoriales concernant les arts vivants

Administration de structures culturelles dans les domaines des arts vivants

Administration de compagnies (production, diffusion, communication, relation avec les publics...)

Documentation des arts vivants

Critique et journalisme spécialisé dans les arts vivants

Edition spécialisée papier, numérique, multimédia (industrie éditoriale, discographique et vidéographique)

Intervention et animation en milieu éducatif et spécialisé

Formation et formation de formateurs en arts vivants

Métiers du patrimoine matériel et immatériel et de l'interculturalité

Compétences développées :

Posséder des outils théoriques et méthodologiques à la fois structurants et différenciés de la recherche universitaire en arts

Posséder une formation disciplinaire en ethnologie-anthropologie de la musique, de la danse, du théâtre et des formes spectaculaires, c'est à dire des arts vivants (parcours 4)

Construire des compétences spécifiques et adaptées à son projet professionnel

Approfondir de façon critique la relation entre les pratiques artistiques (formes traditionnelles et savantes) et leur théorisation dans l'histoire et dans les sociétés contemporaines

Concevoir un projet artistique et/ou de recherche personnel ou collectif, y compris dans le champs de l'interprétation, et en présenter les résultats théoriques et pratiques

Concevoir et réaliser une enquête de terrain (artistique, anthropologique, ethnologique)

Identifier et explorer des archives, des bibliothèques, des fonds documentaires et bases de données spécialisées

Elaborer des passerelles thématiques et méthodologiques favorisant l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité dans les objets et dans les méthodes de la recherche en arts vivants

Situer sa propre recherche dans le contexte de la recherche au niveau national et international.

Savoir articuler théorie(s) et pratique(s) dans les arts vivants

Construire un espace d'expérimentation et de réflexion sur les pratiques artistique et leur transmission, et accéder aux savoirs nouveaux provenant des recherches actuelles tant empiriques que théoriques

Maîtriser des pratiques de sensibilisation et d'accompagnement artistiques et culturels

Construire une activité d'enseignement et une analyse réflexive sur celle-ci et répondre aux appels d'offres divers.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Monde de l'art : production, diffusion, recherche, enseignement, transmission, médiation.

En particulier : théâtres, organisations culturelles et de tourisme, ministérielles et agences gouvernementales, entreprises culturelles et événementiel, édition (texte, musique, image), métiers du patrimoine et de l'interculturalité, lieux d'enseignement et de formation (publics ou privés).

Enseignant-chercheur universitaire

Enseignant-chercheur en milieu artistique et culturel
 Métiers de l'organisation et administration dans les institutions culturelles concernant les arts vivants (production, diffusion, communication, relation avec les publics...)
 Coordinateur de projets artistiques dans des milieux professionnels tels l'éducation, l'animation, la médiation, la santé, l'aide social...
 Métiers de la transmission des pratiques artistiques
 Directeur artistique et programmateur (spectacles, concerts, festivals...)
 Chargé de mission dans les collectivités territoriales concernant les arts vivants
 Administrateur de structures culturelles dans les domaines des arts vivants
 Administrateur de compagnies (production, diffusion, communication, relation avec les publics...)
 Chargé de documentation des arts vivants
 Critique et journaliste spécialisé dans les arts vivants
 Chargé d'édition spécialisée : papier, numérique, multimédia (industrie éditoriale, discographique et vidéographique)
 Métiers de l'intervention et de l'animation en milieu éducatif et spécialisé
 Formateur de formateurs en arts vivants
 Métiers du patrimoine matériel et immatériel et de l'interculturalité

Codes des fiches ROME les plus proches :

- E1105 : Coordination d'édition
- L1301 : Mise en scène de spectacles vivants
- L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel
- K1602 : Gestion de patrimoine culturel
- K2105 : Enseignement artistique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont les Unités d'Enseignements décrites dans la liste ci-après.
 Ces unités peuvent être acquises par la formation ou la validation des acquis (VAE)
 Le master se compose de deux semestres de master 1 et deux semestres de master 2.
 La formation permet d'obtenir 120 ECTS (30 par semestre)
 La mention « Théories et pratiques des arts vivants » comporte 5 Parcours :
 Parcours 1 : « Études en danse » (M1+M2 Recherche)
 Parcours 2 : « Études musicales » (M1+M2 Recherche)
 Parcours 3 : « Théâtre et spectacle » (M1+M2 Recherche)
 Parcours 4 : « Ethnologie des arts vivants » (M1+M2 Recherche)
 Parcours 5 : « Métiers de la transmission et de l'intervention en danse » (M2 Professionnel)
 Les contenus pédagogiques sont repartis en :
 UE fondamentale : enseignements du tronc commun (mutualisés entre les différents parcours)
 UE sur liste : enseignements de spécialité (par parcours)
 UE optionnelle : enseignements optionnels (à choisir au sein du même master ou d'autres masters du domaine Arts, Lettres, Langues, ou Sciences Humaines et Sociales).
 Les séminaires théoriques sont entièrement conçus en CM : ils constituent le socle d'une formation qui transmet aux étudiants les expériences et les résultats des recherches menées par les enseignants-chercheurs. Ce travail en présence est à prolonger par l'étudiant par le biais de lectures, travaux personnels, dossiers de recherche etc.
 Les ateliers pratiques consistent en un travail collectif sous forme de TD au sein duquel les étudiants développent leur projet personnel.
 Des séminaires et ateliers de théories en studio sont conduits avec la présence de professionnels en capacité de proposer des contenus issus de mises en œuvre expertes et une analyse réflexive de leur expérience professionnelle.
 Le stage est obligatoire pour le parcours M2 « Métiers de la transmission et intervention en danse » et optionnel dans les autres parcours.
 Le bénéfice de l'acquisition d'une composante (unité) par la VAE ou par la formation est illimité.

Validité des composantes acquises : non prévue

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | QUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement. |
| En contrat d'apprentissage | X | Si l'ingénierie pédagogique le permet |
| Après un parcours de formation continue | X | Idem statut d'étudiant |
| En contrat de professionnalisation | X | Idem statut d'étudiant |

| | | |
|-------------------------------|---|--|
| Par candidature individuelle | X | Possibilité pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP. |
| Par expérience dispositif VAE | X | Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29/12/2014 relatif aux accréditations de l'Université de Nice à délivrer les diplômes nationaux n° 20080895

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013 articles R.613-33 à R.613-37.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE).
<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/>

Autres sources d'information :

Université Sophia Antipolis (Nice) (UNS) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [nice]
[Université de Nice Sophia-Antipolis](#)

Lieu(x) de certification :

Université Nice Sophia Antipolis : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [NICE]
 Faculté des lettres, arts & sciences humaines - 98, boulevard Edouard Herriot - BP3209 - 06204 Nice cedex3

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté des lettres, arts & sciences humaines - 98, boulevard Edouard Herriot - BP3209 - 06204 Nice cedex3

Historique de la certification :

Habilitation en 2000 du DEA « Esthétique et Pratique des Arts » (cohabilité avec l'Université de Lille III)
 Habilitation en 2004 du Master « Théories et pratiques des arts » (Parcours Etudes en danse, Etudes théâtrales, Etudes musicales)
 Habilitation en 2008 du Master « Théories et pratiques des arts » » (Parcours Etudes en danse, Etudes théâtrales, Etudes musicales, Ethnologie des arts vivants)